

N° 2018-27

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mars 2018

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	49
	Dont 8 procurations
Votes pour : 49	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	12 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (41) : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, , MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, MIR André, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, SERMET André, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande.

Titulaires absents non représentés (15) : VIDAL Thierry, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, MUR François, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, VIDALON Patricia, BRUN Didier, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique.

Procurations (8) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
SOLANA Michel à RICARD Louis
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
GAY Eric à CHAZOTTES Michel
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
CARMOUSE Catherine à GISTAU Patrick
FORGUE Pierre à MIR André
MIR Jean-Henri à POME Maryse

Monsieur Jean-Michel CARROT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

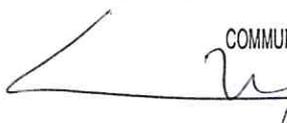
OBJET : CC Aure Louron –
budget Ordures Ménagères –
affectation des résultats de l'ex
2017 sur le budget 2018

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

<u>1/SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	1 751 100,80 €
RECETTES	1 903 895,38 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	152 794,58 €
Résultat antérieur	0,00 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	152 794,58 €
<u>2/ SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	569 286,37 €
RECETTES	584 697,11 €
Résultat d'investissement de l'exercice	15 410,74 €
Résultat antérieur	0,00 €
Résultat cumulé à affecter - Excédent	15 410,74 €
RAR Dépenses	44 037,00 €
RAR Recettes	13 000,00 €
Solde des RAR	-31 037,00 €
Résultat cumulé avec RAR	-15 626,26 €
<u>INSCRIPTIONS BUDGET 2018</u>	
R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	15 410,00 €
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	15 626,00 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	137 168,00 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	44 037,00 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	13 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme

Le Président,
 P CARRERE


 COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
 Château de Ségure
 65240 ARREAU